



**Projet d'ordre du jour**  
**Séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 2 juillet 2019**

Heure : 18 h 30

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

**1. Adoption de l'ordre du jour :**

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019.

**2. Administration :**

2.1. Réalisation et surveillance des travaux de construction d'un système de feux de circulation sur la route 132 – Autorisation de signature de l'entente numéro 201736, avenant numéro 1 avec le ministère des Transports du Québec.

**3. Autres :**

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 2 juillet 2019.